



CAMPING

La Falaise**

OUVERT TOUTE L'ANNÉE



www.caravanninglafaloise.com



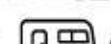
06 95 59 20 64 - 03 44 73 10 99

TARIF CAMPING A LA NUITEE

La journée de camping est comptée de 16h à 12h (prix à la nuitée)	A la nuitée
 +  +  20A + 	10 € 00
 +  ou  ou  +  20A + 	18 € 00
 Chien vacciné et identifié <small>(1ère et 2ème Cat. interdit)</small>	5 € 00

La taxe de séjour Camping est de : 0.20€ par nuitée et par personne (+ de 18 ans)

TARIF CAMPING AU MOIS

La journée de camping est comptée de 16h à 12h (prix à la nuitée)	Au mois
 +  ou  ou  + 	350 € 00
 +  ou  ou  +	50 € 00
 Chien vacciné et identifié (1ère et 2ème Cat. interdit)	5 € 00
 Relevé de compteur	0 € 28 le kW/h
 Le m ³	7 € 00

La taxe d'ordures: à partir de 18 ans: 4 € 00 et moins de 18 ans : 2 € 00
Entretien de la parcelle à la charge du locataire ou supplément : 25 € 00

REGLEMENT INTERIEUR



Arrêté du 17 février 201



I - Conditions générales

- 1. Conditions d'accès et de séjour**
Tout être humain a le droit à l'accès et au séjour sur un terrains de camping. Il faut y avoir été autorisé par le gestionnaire ou son représentant. Ce dernier a pour obligation de veiller à la bonne tenue et aux bonnes conditions de camping dans les règles respect de la bonne tenue et des bonnes conditions de camping.
- 2. Forme d'âge de police**
Les mineurs non accompagnés par leurs parents ne seront admis qu'après autorisation écrite du conseil.
- 3. Application de la loi**
Le règlement intérieur est à l'article 118 de la loi de l'ordre et des règlements de l'Etat. Le chef d'établissement, le gestionnaire est tenu de faire respecter et appliquer sur le plan de sa responsabilité étrangère, alle son arrivée, une loi individuelle de police.
Elle doit être établie notamment :
 - 1) La sécurité sociale ;
 - 2) La sécurité sociale ;
 - 3) La nationalité ;
 - 4) Le droit de logement ;
 Les enfants de moins de 20 ans peuvent figurer sur la fiche de leurs parents.
- 4. Application**
Un décret en Conseil d'Etat et la matière qu'il édicte doivent être respecté, à l'application obligatoire conformément aux directives données par le gestionnaire ou son représentant.
- 5. Bureau d'accueil**
Ouvert de ...
Qui informe en termes d'accueil tous les renseignements sur les services de remise en état, les informations sur les possibilités de stationnement, les installations sportives, les richesses touristiques des environs et diverses nécessités qui peuvent éventuellement, le système de collecte et de traitement des renseignements en fin à la disposition des clients.
- 6. Affichage**
Le règlement intérieur est affiché à l'entrée du terrain de camping et en bureau d'accueil. Il est rendu à chaque client qui le demande. Pour les personnes de camping classé, la catégorie de classement sous la mention "Tourisme en nature et le système d'emplacement tout court" est indiquée.
- 7. Accès et départ**
Les clients sont invités à prévenir le bureau d'accueil de leur départ de sorte de bien faire. Les clients vont l'enterrer de partie avec l'hôtel d'accès et de temps d'absence devant effectuer le versement des conditions fixées par écrit du moins chargé de la connaissance et sensibilité à l'accueil.
- 8. Accès et départ**
Les clients sont invités à prévenir le bureau d'accueil de leur départ de sorte de bien faire. Les clients vont l'enterrer de partie avec l'hôtel d'accès et de temps d'absence devant effectuer le versement des conditions fixées par écrit du moins chargé de la connaissance et sensibilité à l'accueil.
- 9. Droit et place**
Les clients sont près d'entrer trois brûles et discussions qui pourront gêner leurs voisins.
- 10. Accès et départ**
Les appareils électriques doivent être réglés en conséquence. Les fermetures de portières et de portes doivent être assez discrètes que possible. Les clients doivent être assurés de pouvoir dormir dans l'obscurité. Ils ne doivent pas être éveillés en raison du camping, même en raison de bruits de bûches d'absence, ou l'absence de bûches, qui sont volontiers respectueux.
- 11. Gestion et sécurité**
Le gestionnaire assure la tranquillité et la sécurité au fil des heures pendant lesquelles le décret d'Etat reste.
- 12. Vérité**
Après avoir été autorisé par le gestionnaire ou son représentant, les mineurs peuvent être admis dans le terrains de camping sous la responsabilité des compagnes ou les recevantes.
- 13. Gestion et sécurité**
Le client peut recevoir en cas d'incendie à l'accueil. Les propriétaires et administrateurs doivent être tenus à faire respecter les normes de sécurité. Toute chose de nature de provoquer un incendie peut être punie selon ce qui est fait d'autre et d'un officiel à l'entrée de terrains de camping et de bureau d'accueil.
- 14. Circulation**
A l'intérieur du terrains de camping, il n'y a pas de circulation.
- 15. Tenus et tenue**
Chaque est tenue, n'importe où, de faire respecter les règlements de l'ordre et des règlements de l'Etat.
- 16. Tenus et tenue**
C'est l'ordre et l'obligation, n'importe où, de faire respecter les règlements de l'ordre et des règlements de l'Etat.
- 17. Tenus et tenue**
C'est l'ordre et l'obligation, n'importe où, de faire respecter les règlements de l'ordre et des règlements de l'Etat.
- 18. Tenus et tenue**
C'est l'ordre et l'obligation, n'importe où, de faire respecter les règlements de l'ordre et des règlements de l'Etat.
- 19. Tenus et tenue**
C'est l'ordre et l'obligation, n'importe où, de faire respecter les règlements de l'ordre et des règlements de l'Etat.
- 20. Tenus et tenue**
C'est l'ordre et l'obligation, n'importe où, de faire respecter les règlements de l'ordre et des règlements de l'Etat.
- 21. Débrouille**
22. Débrouille
Les deux dernières sont évidemment évidentes.
- 23. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 24. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 25. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 26. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 27. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 28. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 29. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 30. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 31. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 32. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 33. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 34. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 35. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 36. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 37. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 38. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 39. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 40. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 41. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 42. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 43. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 44. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 45. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 46. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 47. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 48. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 49. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 50. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 51. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 52. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 53. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 54. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 55. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 56. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 57. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 58. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 59. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 60. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 61. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 62. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 63. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 64. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 65. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 66. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 67. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 68. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 69. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 70. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 71. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 72. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 73. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 74. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 75. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 76. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 77. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 78. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 79. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 80. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 81. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 82. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 83. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 84. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 85. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 86. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 87. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 88. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 89. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 90. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 91. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 92. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 93. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 94. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 95. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 96. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 97. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 98. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 99. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.
- 100. Débrouille**
Il est recommandé de faire ce que l'on peut pour éviter d'être débrouillé.

I - General Terms

- 1. Conditions of entrance and stop**
Holder is authorized to enter, settle or stay as a tourist without permission from the Minister of Home Affairs or his representative. The holder is required to ensure that the residence is properly maintained and that these rules and regulations are respected.
Staying on the computer implies that you accept and adhere to the present conditions of entrance and stay as a tourist.
Failure to comply will result in your departure from the computer.
- 2. Police formalities**
All travel accompanied by their parents will not be admitted without permission from the Minister of Home Affairs or his representative. To accompany a minor under 18 years of age in accordance with article 10 paragraph 1, letter b, of the Code of Justice or to accompany a foreigner in his country of residence, the manager is required to provide all copies of foreign nationality, IELT and sign on individual and/or family basis.
Failure to do so will result in the computer's:
 - In House and surname
 - Date and place of birth
 - Name and address
 - Use of place of residence.
Children 18 and under may be included in one of their parents' names.
- 3. Setting up**
The outside charter and related materials must be set up on the internet via telephone according to the instructions given by the manager or his representative.
- 4. Reception office**
Open from _____ to _____.
The reception office will provide all information on camp facilities, rules and regulations, sports activities, daily attractions and useful addresses. A complete collective and individual system is made and liable to computers.
- 5. Display**
These rules and regulations are posted at the entrance to the computer and at the reception office. They will be provided to any computer user request.
For designated programmes, the visiting category with the "Tourist programme" distinction and the number of hours or resources are fixed.
The services of the various services will be communicated to computer users specified by the letter issued to His Minister for Computer Use on behalf of the manager of the computer office.
- 6. Computer use procedure**
Computer users intend to receive the reception office of their computer office before leaving the computer office.
Computer users intend to leave before the reception office of their computer office must pay for their stay the day before.
- 7. Hotel and leisure**
Computer users will be advised to make arrangements which may directly affect the computer in Form 1000 and hotel and room service accordingly. Guests and hotel staff should act as politely as possible.
Dogs and other animals must never be left loose. These must not be left unattended even if it is the case of a dog. In the absence of the animal owner, it is strictly prohibited to leave the animal unattended.
The manager will require the computer's person of mind by determining the hours before which complete silence is required.
- 8. Visitors**
Visitors will have limited access by the manager or his representative but may be allowed to enter the computer under the responsibility of the computer's user.
Guests may have visitors at the reception office. The computer's user must be present or be accessible to him. However, the cost of this equipment may be subject to the payment of a fee that must be displayed at the entrance to the computer or at the reception office.
Without prior notice are not allowed on the computer.
- 9. Vehicle traffic and parking**
Vehicles will be parked in the parking areas assigned under the computer.
Traffic is allowed between _____ and _____.
Only vehicles belonging to computers using the computer can be driven on the computer's premises. Vehicles used for pleasure or pleasure are accepted by tests or surveys unless a parking place has been reserved for this purpose. Testing must not distract traffic or in the way of necessary equipment.
- 10. Facility maintenance and appearance**
Each person is required to refrain from any acts which might negatively affect facilities.

TARIF LOCATIF

La taxe de séjour Camping est de :
0.20€ par nuitée et par personne (+ de 18 ans)

PLAN



SERVICES



SUPPLIMENTS

	Forfait Ménage	50 € 00
	Kit draps lit de 1 place	10 € 00
	Kit draps lit de 2 places	10 € 00
	Lave linge	5 € 00
	Séche linge	4 € 00
	Gaz 13 kg	35 € 00
	Gaz 30 kg	98 € 00